

DÉPARTEMENT  
DE LA LOIRE

DECISION DU PRESIDENT  
DE ROANNAIS AGGLOMERATION

ROANNAIS  
AGGLOMERATION

63, rue Jean Jaurès  
42311 ROANNE

N° DP-2023-245

Achats publics

Contrat de maintenance des solutions  
informatiques de billetterie et de contrôle  
d'accès pour le centre nautique Nauticum,  
la patinoire, le serveur central de Roannais  
Agglomération et le service de maintenance  
web

avec la société ELISATH

Certifié exécutoire	
Reçu en préfecture	20 JUL. 2023
Publié	

Le Président de Roannais Agglomération,

Vu les dispositions de l'article R 2122-3-3° du Code de la commande publique relatif au marché public sans publicité ni mise en concurrence préalables en raison de l'existence de droits d'exclusivité notamment de droits de propriété intellectuelle ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant statuts de Roannais Agglomération ;

Vu la délibération du conseil communautaire du 10 juillet 2020 modifiée, accordant au Président délégation de pouvoirs pour approuver et attribuer les marchés de travaux, fournitures et services et les accords-cadres, dont le montant est inférieur ou égal à 90 000 € HT, quels que soient l'objet, la nature et le mode de passation, et qui font l'objet d'un contrat écrit définissant les obligations des parties ;

Vu la décision n°DP 2019-462 du 16 décembre 2019 ;

Vu l'arrêté du Président du 30 juillet 2020, donnant à Jacques TRONCY, subdélégation pour exercer la délégation de pouvoir précitée ;

Considérant que le contrat de maintenance des solutions informatiques de billetterie et le contrôle d'accès pour le centre nautique Nauticum, la patinoire, le serveur central et le service de maintenance web, a pris fin le 31 décembre 2022 ;

Considérant la nécessité de poursuivre la maintenance des matériels et des logiciels desdites solutions informatiques ;

Considérant l'offre de ELISATH d'une durée d'un an, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, renouvelable tacitement pour une nouvelle période d'une année sans pouvoir excéder une durée totale de trois ans, pour un montant annuel de maintenance de 5 627,22 € HT (6 752,67 € TTC) soit un montant total sur la durée maximale du marché de 16 881,66 € HT (20 258 € TTC) ;

**DECIDE**

- D'approuver le contrat de service et de maintenance des solutions informatiques de billetterie et de contrôle d'accès pour le centre nautique nauticum, la patinoire, le serveur central de Roannais Agglomération et le service de maintenance web avec la société ELISATH ;

- De dire que le présent contrat est conclu pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, renouvelable tacitement pour une nouvelle période d'une année sans excéder une durée totale de trois ans soit jusqu'au 31 décembre 2025 ;

- De préciser que le coût total annuel de ce contrat est fixé à 5 627,22 € HT (6 752,67 € TTC) soit un montant total sur la durée maximale du marché de 16 881,66 € HT (20 258 € TTC) ;

- De dire que les dépenses seront prélevées sur les crédits ouverts à cet effet.

Par délégation du conseil communautaire  
pour le Président et par subdélégation

**Jacques TRONCY**

Vice-Président délégué aux Finances  
et aux Achats publics

